

Martin, Paul-Louis (1999) *À la façon du temps présent. Trois siècles d'architecture populaire au Québec*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval/Les éditions de l'IQRC (Coll. « Géographie historique »), 378 p. (ISBN 2-7637-7665-5)

Fernand Grenier

Volume 44, numéro 122, 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022913ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022913ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Grenier, F. (2000). Compte rendu de [Martin, Paul-Louis (1999) *À la façon du temps présent. Trois siècles d'architecture populaire au Québec*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval/Les éditions de l'IQRC (Coll. « Géographie historique »), 378 p. (ISBN 2-7637-7665-5)]. *Cahiers de géographie du Québec*, 44(122), 253–255. <https://doi.org/10.7202/022913ar>

MARTIN, Paul-Louis (1999) *À la façon du temps présent. Trois siècles d'architecture populaire au Québec*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval/ Les éditions de l'QRC (Coll. « Géographie historique »), 378 p. (ISBN 2-7637-7665-5)



Artisan exemplaire de la cause du patrimoine québécois, Paul-Louis Martin a habitude ses lecteurs à beaucoup de rigueur et de qualité dans ses nombreuses publications portant sur la culture matérielle, sur les techniques traditionnelles et sur l'interaction de l'homme et du milieu. Cet ouvrage-ci, consacré à trois siècles d'architecture populaire au Québec, se situe dans la même veine. Il s'appuie en effet sur une masse impressionnante de documents anciens, contrats de construction et inventaires après décès, sur une iconographie considérable, sur des sources littéraires et artistiques et, bien entendu, sur ce qui subsiste des immeubles anciens. Cet arsenal documentaire a permis de retracer l'évolution dynamique de la maison québécoise, celle de la Mauricie et des Bois-Francs essentiellement, des débuts jusque vers 1950.

Le passage de l'abri primitif, la cabane, à la maison élémentaire, qu'on dira « de colonisation », et à la « grande maison » est bien expliqué en fonction du milieu, des matériaux disponibles, des techniques connues, des métiers usuels, des besoins à satisfaire découlant à la fois de l'économie pratiquée et de la taille des familles, du goût pour un certain confort, de la rigueur du climat, de l'affirmation du statut social et, bien sûr, de la mode. Tous ces paramètres entrent en ligne de compte, à des moments différents et à des degrés divers, pour justifier l'agrandissement de la superficie habitable et les transformations morphologiques de la maison : fenestration, emplacement de la cheminée, toiture, galerie, cave, subdivisions intérieures, cuisine d'été, laiterie, etc. Si les plus anciennes habitations, qu'elles soient en pierres ou en bois, comportent des éléments rappelant la maison rurale de l'Ouest de la France, on doit reconnaître, avec l'auteur, que la maison québécoise du début du XIX^e siècle est le produit d'une « combinaison de logiques » sur les divers plans : alimentaire, social et technique. L'américanité caractérisera par la suite l'évolution de la maison dont la construction, généralement sans architecte, fera de plus en plus appel à des artisans spécialisés, charpentiers, menuisiers et maçons.

Bien que les sources utilisées documentent essentiellement le dossier de la maison mauricienne, l'auteur est constamment tenté d'extrapoler les résultats de ses recherches à l'ensemble de la maison québécoise de l'axe du Saint-Laurent. Et il n'a sans doute pas tort. De futures recherches, poursuivies dans la même veine, permettront d'en juger. Notons, en attendant, quelques très bonnes pages consacrées à l'état de la question. Martin nous semble cependant un peu sévère à l'endroit de prédécesseurs, nommément désignés ou pas. Ainsi, lorsqu'il écrit (p. 358) que Massicotte et Krieghoff ont « contribué à obscurcir notre histoire sociale », on ne

peut que penser à une certaine confusion des genres : le dessin et la peinture ne poursuivent pas les mêmes objectifs que l'ethnographie... et c'est heureux! Et quant aux littéraires qui ont autrefois exalté la « maison paternelle », il tombe sous le sens qu'ils faisaient allusion à la valeur symbolique de la maison plutôt qu'à son arrangement physique. Martin le sait bien d'ailleurs qui note (p. 352) que le mythe échappe à la vérité des choses. Mais, qu'est-ce au juste que la vérité des choses? Et puis, qui nous assure que l'histoire actuelle, pourtant scientifiquement pratiquée, ne sera pas victime d'une vague révisionniste au cours du prochain siècle? Cela s'est déjà vu!

Sur un grand nombre de points, les vues de l'auteur feront autorité. Ainsi, par exemple, sur l'introduction de l'avant-toit débordant. Mais, pourquoi reprocher à Pierre Deffontaines d'avoir proposé une « motivation exclusive — se protéger des avalanches, garder la neige sur le toit ». Dans *L'Homme et l'hiver au Canada*, p. 60, cité par l'auteur, je vois pour ma part la simple indication d'un avantage de cet avant-toit sans qu'il s'agisse d'une théorie « exclusive ». Puis, dans *L'Homme et sa maison* (p. 56 de l'ouvrage de 1972 non cité par l'auteur), je lis cette autre observation : « Au Canada, pour protéger les façades des chutes de neige, on a souvent construit une galerie extérieure, légèrement surélevée, bordée de colonnettes de bois, qui donne à la maison son esprit de ville ». Cet extrait de Deffontaines contient presque la propre interprétation de Martin qui, à la simple explication climatique, préfère celle de l'adoption d'une mode traduisant le statut du propriétaire (voir l'exemple du « cottage d'esprit Regency », signalé p. 140).

Deux remarques encore, sur la cave et sur la conservation des récoltes alimentaires. Georges Gauthier-Larouche, curieusement non cité par Martin, signale, dans *Évolution de la maison rurale traditionnelle dans la région de Québec* (1974, p. 165), un document de 1746 prouvant l'existence de la cave, trou creusé dans le sol sous le plancher de la maison. Comme le caveau extérieur, la cave sert à la conservation des provisions alimentaires. Tout indique d'ailleurs que l'introduction de la pomme de terre fut l'un des justificatifs principaux de l'agrandissement des caves, de leur aération et de la surélévation du rez-de-chaussée. Sur ce point, la démonstration de Paul-Louis Martin paraît inattaquable. Mais, pourquoi ne pas être plus précis sur l'introduction de ce légume dans l'agriculture québécoise? Lorsque Kalm écrit, en 1749, que « presque personne n'a de pommes de terre » à l'île d'Orléans, ne faut-il pas comprendre que quelques-uns en ont? On sait, en tous les cas, par un document cité notamment par Innis (*Select Documents...*) et par Fernand Ouellet (*Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*), que les cultivateurs de l'île d'Orléans produisaient déjà 22 000 boisseaux de pommes de terre en 1770 : ce n'est pas rien! Aucun des ouvrages de Ouellet, spécialiste incontournable de l'histoire économique, n'apparaît dans la bibliographie.

De nombreuses et belles photos illustrent le livre de Paul-Louis Martin. S'ajoutant aux croquis provenant quelquefois d'ouvrages anciens assez rares, tout cela forme une iconographie fort valable, heureux complément de la démonstration de l'auteur. On regrette de devoir signaler quelques fautes de cartographie : ainsi, par exemple, p. 105, dans les cartogrammes circulaires, lorsqu'on double le rayon du cercle, on fait beaucoup plus que doubler les quantités que l'on veut représenter!

L'habitude qu'ont prise certains éditeurs de reporter à la fin des chapitres les notes dites « infrapaginales » est, selon nous, fort déplorable. Dans ce cas-ci, par exemple, les 483 notes du seul chapitre trois couvrent 35 pages, ce qui rend la lecture fastidieuse et la consultation pénible.

Il reste à souhaiter que les diverses régions du Québec disposeront prochainement d'ouvrages aussi méthodiques, fouillés et faisant autorité que celui de Paul-Louis Martin, consacré à l'habitation domestique de la Mauricie et des Bois-Francis.

Fernand Grenier
Sainte-Croix-de-Lobtinière

MONNET, Jérôme, dir. (1999) *Ville et pouvoir en Amérique. Les formes de l'autorité*. Paris, L'Harmattan (Coll. « Géographie et Cultures », Série « Culture et politique »), 190 p. (ISBN 2-7348-7610-4)

L'ouvrage rassemble une partie des communications présentées lors du colloque *Lieux du pouvoir et pouvoir du lieu dans les Amériques*, regroupées autour de la dimension urbaine des rapports du pouvoir à l'espace¹. Jérôme Monnet revient ainsi sur un sujet qui le préoccupe depuis un certain temps², celui de la ville comme instance civilisatrice (dimension privilégiée dans le présent ouvrage) ou comme entité dangereuse, non maîtrisable. Partant d'un constat généralement reconnu, à l'effet que la ville, en tant qu'objet matériel peut « évoquer la réalité immatérielle du pouvoir », l'objectif du livre est de trouver, à travers des interventions très diversifiées d'anthropologues, d'archéologues, de géographes et d'historiens, une dimension du rapport du pouvoir à la ville qui serait propre à l'Amérique. Un des intérêts d'une telle entreprise tient donc à son ambition d'enrichir une problématique trop souvent ramenée à un référent européen (si on pense, par exemple, à l'évaluation du caractère urbain des agglomérations du Nouveau Monde en fonction des modèles déjà existants, comme la cité-état grecque ou l'empire centralisé romain), en lui ajoutant une dimension typiquement américaine.

La thèse autour de laquelle s'organisent les différents chapitres du livre affirme l'existence d'une certaine continuité entre cité antique et ville moderne, en tant que « répliques de l'ordre du monde », ce qui rend possible la comparaison, au moins d'un certain point de vue. Adoptant une démarche originale et audacieuse, celle de vouloir mettre en relation les pyramides maya, les gratte-ciels et les centres commerciaux afin d'en déceler la signification sociopolitique, le livre constitue en quelque sorte une provocation, il lance la réflexion sur la question plutôt qu'il n'en fait le point.

